

# Rassemblement Motards du Plateau de Millevaches



MEYMAC



Championnat de France de Tourisme  
27 et 28 mai 2023





# Rassemblement Motards du Plateau de Millevaches

## Championnat de France de Tourisme

**Meymac (19) les 27 et 28 mai 2023**

**Lieu** : Salle des fêtes de Meymac 19250

## PROGRAMME

### **Samedi 27 Mai**

- 10h00 à 19h00 Accueil et enregistrement (Salle des fêtes de Meymac)
- 10h00 à 18h00 Pointage FFM (Salle des fêtes de Meymac)
- Service restauration sur place sous forme de plateau repas (de 12h00 à 14h00)  
**(Réservation obligatoire au préalable)**
- A partir de 14h00 Balade encadrée (4 départs à 14h - 14h30 et 15h et 15h30)  
Environs **100 kms**
- **Samedi après-midi Animation salle des fêtes, démonstrations de coupes de bois sportives avec les Cogneurs du plateau**
- 18h30 - 20h00 Aperitif
- 20h00 Dîner
- 21h00 Remise des prix de l'étape
- 22h00 Soirée musical et dansante

### **Dimanche 26 Avril**

- Petit déjeuner de 7h00 à 10h00 (Salle des fêtes de Meymac)
- Départ de la Parade (15Kms) à 10h30 (Salle des fêtes de Meymac)
- Visite de la Tour 1000 - Pot de bienvenu offert par la commune de Meymac
- Retour vers 12H00 (Salle des fêtes de Meymac)
- 12h00 déjeuner (plateau repas sur réservation au préalable)



## **REGLEMENT PARTICULIER**

### **ETAPE NATIONALE ET INTERNATIONALE CHAMPIONNAT DE FRANCE TOURISME A Meymac (19) les 27 et 28 MAI 2023**

**Article 1 :** Le Moto Club Meymacois organise du samedi 27 mai 2023 au dimanche 28 mai 2023 à Meymac (Corrèze), une étape du championnat de France Tourisme ouvert aux licenciés FFM ou non.

Lieu de rendez-vous Salle des Fêtes « Espace de la Luzège » Rue de la Luzège 19250 Meymac.

**Article 2 :** Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers, français ou étrangers, de véhicules de la catégorie « motocycles » homologués et conformes à la réglementation en vigueur immatriculés et assurés.

**Article 3 :** Pour participer et être classé au championnat de France FFM, chaque participant devra présenter sa licence FFM NTO 2023, ainsi que son carnet de pointage.

**Article 4 :** L'accueil des participants sera ouvert uniquement le samedi 27 mai 2023 de 10h à 19h à la Salle des Fêtes « Espace de la Luzège » Rue de la Luzège 19250 Meymac.

**Article 5 :** Chaque participants s'engage à respecter le code de la route, le règlement de l'organisation et restera responsable de ses actes durant toute la manifestation du samedi 27 mai 2023 10h au dimanche 28 mai 2023 a son départ.

**Article 6 :** Tous ce qui suit ce déroulera à la salle des fêtes de Meymac : Le repas du samedi midi, uniquement sur réservation à l'inscription et sera servi sous forme de plateau repas à partir de 12h00. Le repas du samedi soir sera servi à table et sera suivi d'une soirée musicale, le petit déjeuner du dimanche matin sera en libre-service de 7h00 à 10h00, le repas du dimanche midi uniquement sur réservation à l'inscription et sera servi sous forme de plateau repas à partir de 12h30, un cadeau souvenir sera remis à chaque participants lors de son accueil auprès du club organisateur.  
La parade du dimanche matin partira à 10h30.

**Article 7 :** Le pointage des carnets de Tourisme se fera de 10h00 à 18h00 au bureau FFM dans la continuité de l'accueil de l'organisateur.

**Article 8 :** Les réclamations doivent être faites suivant les dispositions du règlement du CFT 2023 et être adressées à la commission Tourisme.

**Article 9 :** Les participants préalablement inscrits et qui ne seront pas présents à la manifestation (hors motif valable justifié) ne pourront prétendre à une quelconque indemnité. En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation.

**Article 10 :** Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toutes personnes qui viendraient à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnités.

**Article 11 :** Afin de faciliter la tâche des organisateurs, les inscriptions doivent être enregistrés au plus tard le 14 mai 2023 minuit via le site Billetweb du Moto Club Meymacois.

**Article 12 :** Une balade touristique d'environ 100 Kms sera organisée par le Moto Club Meymacois le samedi 27 mai 2023 au départ de la salle des fêtes de Meymac, par petit groupe d'environ 20 motos (Voir programme pour les horaires)

**Article 13 :** Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par les organisateurs dans le cadre de cette organisation. Ils acceptent à titre gratuit l'exploitation de leur image, celle de leur véhicule et de leur voix par les organisateurs sur tous supports papier, graphique, vidéo numérique etc. et ce sans limitation de durée.

**Article 14 :** Les organisateurs rejettent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de tout bien personnel, si les faits sont indépendants de l'organisation.

**Article 15 :** La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables. Le Moto-Club Meymacois est couvert par une police d'assurance responsabilité civile auprès d'AXA France IARD SA sous le contrat N°11015300204 par le biais de son affiliation à la FFM.

**Article 16 :** En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement et à se conformer aux directives des organisateurs.

Montant de l'inscription : 45 € par personne + 10 € pour les non licenciés

Inscription UNIQUEMENT via le site Billetweb du Moto Club Meymacois

Site internet pour votre → **Inscription**

**<https://www.billetweb.fr/championnat-de-france-tourisme>**

**Pour tout renseignements contacter le Moto Club Meymacois :**

**Courriel :** [staff@mcl19meymac.com](mailto:staff@mcl19meymac.com)

**Téléphone :** Bill au 06.81.97.57.89. (16h00-20h00)

Visa club



Visa LMNA

15/02/2023



Visa FFM





# Rassemblement Motards du Plateau de Millevaches

Championnat de France de Tourisme

Meymac (19) les 27 et 28 mai 2023

## HEBERGEMENTS

**CAMPING MUNICIPAL LA GARENNE (300 METRES DE LA SALLE)**

6 Boulevard de la Garenne

19250 MEYMAC

[https://www.meymac.fr/camping-de-la-garenne-meymac-19\\_fr.html](https://www.meymac.fr/camping-de-la-garenne-meymac-19_fr.html)

**Tél : 05.55.95.22.80 - 05.55.46.19.90**

Le camping municipal de La Garenne dispose de 4 mobil homes, 5 chalets, 30 emplacements ombragés en terrasse.

---

**Les Logis de Sèchemailles - Iris Vacances (3 KMS METRES DE LA SALLE)**

[HTTPS://WWW.IRIS-VACANCES.FR/](https://www.iris-vacances.fr/)



**(NAVETTE)**

10 route de Sèchemailles, 19250 Ambrugeat

**Tél : 05.55.95.28.84.**

---

**Hôtel Le Limousin (200 METRES DE LA SALLE)**

76 Av. Limousine, 19250 Meymac

**Tél : 05 55 46 12 11**

